



Etude de la Francophonie et de la Mondialisation

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

Session 2010

Université Jean Moulin Lyon 3
1, rue de l'Université - BP 0638 - 69239 Lyon cedex 02
Tél. : (33) 4 78 78 73 73 - Télécopie : (33) 4 78 78 73 74
Courriel : iframond@univ-lyon3.fr - <http://iframond.univ-lyon3.fr>

LE MOT DU DIRECTEUR

En 2001, l'Université Jean Moulin - Lyon 3 a mis en place un Institut pour l'Etude de la Francophonie et de la Mondialisation et une Chaire Senghor de la Francophonie. Ces créations uniques en France ont pour objectif de faire de la Francophonie un domaine d'enseignement et de recherche universitaire. La Chaire Senghor de Lyon 3 développe son activité avec ses chaires partenaires : Beyrouth (Liban), Hanoi (Vietnam), Montréal (Québec - Canada), Ouagadougou (Burkina Faso), Yaoundé (Cameroun), Alexandrie (Egypte) et Cluj-Napoca (Roumanie).

Le Diplôme d'Université "Etude de la Francophonie et de la Mondialisation" est un diplôme professionnel de troisième cycle de formation à la Francophonie. Il en aborde les différentes thématiques.

La Communauté internationale francophone tire son utilité et sa légitimité réaffirmée d'impératifs géopolitiques nouveaux imposés par la mondialisation en cours.

La construction suscite un important besoin de formation compte tenu des débouchés professionnels offerts. Tous les secteurs d'activité de la société sont concernés : politique, culture, éducation, médias, NTIC, état de droit et démocratie.

Les structures d'accueil sont variées : Agences de la Francophonie, entreprises ayant des marchés dans les pays francophones, ministères en charge de la Francophonie, représentations diplomatiques, collectivités locales, ...

La formation dispensée est un outil de connaissance indispensable pour tous ceux qui veulent évoluer et travailler dans cet espace de dialogue et de coopération. Depuis 2001, 200 auditeurs de 39 nationalités différentes ont été diplômés. La dixième session se tiendra du 14 avril au 4 juillet 2010.

Michel GUILLOU

Professeur des Universités
Directeur de l'Institut pour l'Etude de
la Francophonie et de la Mondialisation
Président du Réseau International des
Chaires Senghor de la Francophonie



Organisation de la formation



Le Diplôme d'Université "Etude de la Francophonie et de la Mondialisation" est délivré par l'Université Jean Moulin Lyon 3 et la formation correspondante est mise en place par l'Institut pour l'Etude de la Francophonie et de la Mondialisation.

- Les enseignements se déroulent au deuxième semestre, du 14 avril au 4 juillet 2010.
- La formation est dispensée sous la forme de 12 séminaires de 15 heures soit 180 heures au total.
- Chaque séminaire est placé sous la responsabilité d'un ou deux animateurs qui peuvent s'assurer le concours d'intervenants extérieurs à l'Institut en établissant le meilleur équilibre possible entre le Nord et le Sud.
- En accord avec le Directeur de l'Institut, les coordinateurs présentent le programme d'enseignement du thème dont ils ont la responsabilité et définissent la répartition du temps qui leur est accordé, de même que la méthode de travail. Dans tous les cas, la pédagogie choisie implique une participation active des étudiants.
- La formation est complétée par une formation à l'utilisation de l'informatique et d'internet. Des visites à la Région Rhône-Alpes, à l'Organisation internationale de la Francophonie et à l'Agence universitaire de la Francophonie sont organisées à la fin de la session.
- La délivrance du Diplôme d'Université "Etude de la Francophonie et de la Mondialisation", de l'Université Jean Moulin Lyon 3, n'intervient qu'après évaluation des connaissances et soutenance d'un mémoire, dont le sujet est arrêté en début de formation.

Le public

Le Diplôme d'Université "Etude de la Francophonie et de la Mondialisation" sanctionne une formation professionnelle de troisième cycle. Elle s'adresse à deux types de public :

- étudiants titulaires d'un diplôme de maîtrise, de master ou l'équivalent, diplômes d'ingénieurs ou d'écoles supérieures de commerce, ...
- cadres et décideurs du secteur privé ou du secteur public, quelle que soit leur spécialité professionnelle.

La formation est ouverte aux étudiants, cadres et décideurs français et étrangers, et pour ces derniers plus particulièrement, aux ressortissants des pays francophones.

Contenu de la formation

■ Mondialisation et Francophonie : exception culturelle et plurilinguisme

Michel Guillou, Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3, Directeur de l'Institut pour l'Étude de la Francophonie et de la Mondialisation, Titulaire de la Chaire de la Francophonie de Lyon

et

Leila Rezk, Directeur Dialogue XXI, Maître de conférences associé - Lyon 3.

- Les risques de la mondialisation
- Le concept d'exception culturelle
- Multilinguisme et plurilinguisme
- La convention internationale sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles

■ Histoire et géopolitique de la Francophonie

Michel Guillou, Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3, Directeur de l'Institut pour l'Étude de la Francophonie et de la Mondialisation, Titulaire de la Chaire Senghor de la Francophonie de Lyon

et

Thi Hoai Trang Phan-Labays, Maître de conférences associé, Université Jean Moulin - Lyon 3.

- Origine et évolution de la Francophonie
- Le rôle des unions géoculturelles
- La Francophonie comme ensemble géopolitique. Situations régionales
- Les politiques francophones des Etats. Le cas de la France
- Les coopérations bilatérales et multilatérales.

■ Les institutions de la Francophonie

Christian Philip, Ancien Représentant personnel du Président de la République pour la Francophonie, Recteur de l'Académie de Montpellier

et

Daniel Turp, Professeur à l'Université de Montréal (Canada-Québec), député.

- Le domaine gouvernemental et intergouvernemental
- Le domaine non gouvernemental. Les ONG
- Les opérateurs de coopération
- La Francophonie et ses rapports avec les grandes institutions internationales : EUROPE, ALENA, ASEAN, ...

■ Etat de droit et droits fondamentaux

Jean-Paul Joubert, Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3

et

Paul-Gérard Pougoué, Professeur à l'Université de Yaoundé II (Cameroun).

- Généralités - Libertés fondamentales et libertés publiques
- Protection des droits de l'Homme par les instances internationales
- Universalité des droits de l'Homme. Les crimes contre l'Humanité

■ Education, formation, recherche

Albert Lourde, Recteur de l'Université Senghor d'Alexandrie et titulaire de la Chaire Senghor de la Francophonie d'Alexandrie

et

Trinh Van Minh, Professeur à l'Université Nationale du Vietnam à Hanoi (Vietnam).

- Alphabétisation en Francophonie
- Education et formation en français
- Le baccalauréat francophone.
- La recherche en Francophonie et les publications scientifiques en français
- Les coopérations éducatives et universitaires
- les nouveaux partenariats universitaires (délocalisation).
- Les instituts et les universités francophones

■ Médias et nouvelles technologies de la communication

Jean Tardif, Délégué général de Planet Agora

et

Didier Oillo, Administrateur de programme NTIC, Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).

- Enjeux et perspectives des médias francophones
- Les médias à diffusion internationale : TV5, RFI, ...
- La coopération en matière de médias
- La révolution du numérique et d'internet
- Mondialisation culturelle et médias

■ Economie, commerce et entreprises

Christian Valantin, Ancien Conseiller personnel du Secrétaire général de la Francophonie

et

François Branche, Ancien Administrateur et Directeur Général délégué du Groupe Géodis, co-président de la FNTR.

- Place de l'espace économique francophone et enjeux économiques de la Francophonie
- Relations économiques Nord-Sud en Francophonie. Les problèmes de la dette, la zone franc
- Les coopérations économiques en Francophonie
- La préférence francophone
- La gestion de l'innovation technologique

■ Démographie et migrations

Jean-Pierre Bardet, Professeur émérite à l'Université Sorbonne - Paris IV

et

Gérard-François Dumont, Professeur à l'Université Sorbonne - Paris IV.

- Evolutions démographiques
- La démographie et le développement
- Les migrations de population
- Les phénomènes d'urbanisation

■ Français et langues en francophonie

Jean Tabi Manga, Professeur, Recteur de l'Université de Yaoundé 2 (Cameroun), Titulaire de la Chaire Senghor de la Francophonie de Yaoundé.

et

Alexandre Wolff, Observatoire de la langue française de l'Organisation internationale de la Francophonie

- La diversité linguistique et les langues en Francophonie
- L'enseignement du français, le français langue seconde
- Les littératures francophones comparées
- Dynamique et particularités du français en Francophonie.

■ Grands enjeux de la santé / Environnement, agronomie et développement durable

Marc Gentilini, président de l'Académie Nationale de Médecine – Ancien président de la Croix-Rouge française

- La Francophonie médicale
- Systèmes de santé des pays francophones
- Grandes pathologies et recherche médicale
- Formations médicales
- Coopération en matière de santé
- Epidémies et pandémies

et

Nar Gueye, Maître de conférences associé, Université Jean Moulin, Lyon 3

- Environnement et agronomie durable
- Développement rural et agronomie en Francophonie
- Recherche et formation en agriculture ; les CRESA
- L'eau et les sols
- Le prix des produits de base, l'OMC
- Sécurité alimentaire et biotechnologies

■ Culture, identité et dynamiques sociales

Katia Haddad, Professeur à l'Université Saint-Joseph, Beyrouth, Liban, Titulaire de la Chaire Senghor de la Francophonie de Beyrouth

et

Guy Lavorel, Professeur, Président honoraire de l'Université Jean Moulin - Lyon 3

- Diversité culturelle et géoculture en Francophonie
- Intégration des dimensions francophones dans les politiques culturelles nationales
- La sauvegarde des cultures, moyen de lutte contre l'uniformisation
- Connaissance des œuvres culturelles. Patrimoine des pays francophones. Exemples.

■ Méthodologie de projet

Nar Gueye

- Etude technique
- Faisabilité financière
- Canevas de présentation des projets
- Suivi et évaluation de projet
- Evaluation d'impacts

L'évaluation

La présence à tous les séminaires est obligatoire et sera contrôlée ; il en est tenu compte dans la notation et pour l'obtention du diplôme.

Chaque séminaire fera l'objet d'une évaluation notée sur 20. Les notes obtenues donneront lieu à une moyenne dite "note séminaire" qui tiendra compte de l'assiduité aux cours.

Le mémoire élaboré par l'étudiant sera de même noté sur 20 et donnera lieu à une soutenance devant un jury.

Pour obtenir le diplôme, il faudra avoir la moyenne sur 20 tant à la note séminaire qu'à la note mémoire, sans compensation possible.

Tout étudiant ayant, pour la somme note séminaire et note mémoire, une note égale ou supérieure à :

- 13/20 obtient la mention Assez Bien
- 15/20 obtient la mention Bien
- 17/20 obtient la mention Très Bien.

Les inscriptions

- Retrait des dossiers de candidature : à partir de décembre 2009.
- Dépôt des dossiers : avant le 17 février 2010.
- Admission : la sélection des participants s'opère sur titres, en fonction de la qualité du dossier universitaire et sur examen du dossier de candidature par le Jury.

Droits d'inscription

Ils sont fixés à 900 Euros pour le diplôme et 30 Euros pour frais d'envoi et frais annexes. Sur justification des revenus, une exonération partielle des droits de scolarité peut être sollicitée.

Etudier à l'Université Jean Moulin - Lyon 3

L'Université Jean Moulin - Lyon 3 est l'une des grandes universités publiques de la Région Rhône-Alpes. Spécialisée dans les Sciences Humaines et Sociales, elle regroupe une Faculté de Droit, un Institut d'Administration des Entreprises, des Facultés de Langues, des Lettres et Sciences Humaines et de Philosophie ainsi que des Ecoles Doctorales et un Institut Universitaire de Technologie. Chaque année, près de 20 000 étudiants sont accueillis dans des locaux fonctionnels situés au centre ville, qui témoignent et renforcent son ouverture sur la cité.

Tournée vers l'avenir et vers le monde, l'Université Jean Moulin Lyon 3 a décidé de faire de la professionnalisation, de la francophonie et de la mondialisation des objectifs stratégiques tant en recherche qu'en formation, afin de répondre aux attentes de ses étudiants et de ses partenaires.

L'inscription au diplôme d'Université "Etude de la Francophonie et de la Mondialisation" ouvre droit à tous les services de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Les services proposés par l'Université Jean Moulin- Lyon 3

Bibliothèque universitaire

Les étudiants de l'Université Jean Moulin – Lyon 3 ont accès à un réseau de bibliothèques informatisées. Un système d'information en ligne leur permet l'accès au catalogue multimédia de l'Université, au réseau de cédéroms et au site du Service Commun de la Documentation. Les nombreux ouvrages (livres, périodiques, cartes géographiques, vidéos ...) peuvent être localisés grâce à la base bibliographique multimédia.

Services informatiques

Tous les étudiants inscrits à l'Université Jean Moulin – Lyon 3 peuvent utiliser les salles informatiques mises à leur disposition pour la navigation sur Internet, la messagerie électronique ou la présentation de leurs travaux et disposer du réseau WiFi de l'Université.

Sport

Avec 6 000 sportifs inscrits, Lyon 3 apparaît comme l'une des universités les plus sportives de France. Le Service des Sports propose un choix complet d'activités avec des sports de groupe (football, basket...), des sports individuels (tennis, danse, musculation...) et des sports de combat (boxe française, judo...).

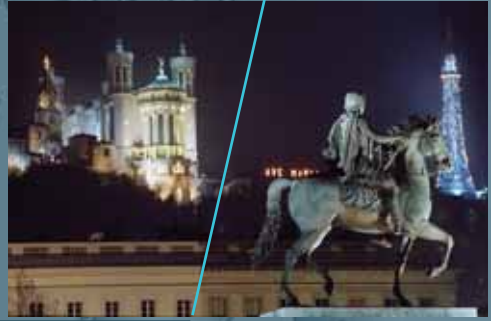
Vie culturelle

Des points culture sont ouverts aux étudiants pour les informer des activités organisées par l'Université sur les campus ou en ville, et sur les programmations des lieux culturels lyonnais. Le Bulletin de la Culture détaille mensuellement l'actualité culturelle de l'Université et de ses Associations, les événements proposés par la Ville de Lyon ainsi que les tarifs préférentiels et les spectacles gratuits.

Service Commun des Relations Internationales

Ce service propose un soutien aux étudiants étrangers accueillis à l'Université Jean Moulin – Lyon 3. Un Service logement facilite notamment la recherche d'un logement en proposant un choix de résidences privées sélectionnées pour leur proximité des campus et leur niveau de prestations ainsi que des chambres du CROUS.

Il propose également une aide logistique à l'inscription et à l'obtention de documents et papiers administratifs.



Bienvenue à Lyon

Avec une population de plus d'un million d'habitants, l'agglomération lyonnaise est le deuxième centre urbain de France après Paris, offrant tous les avantages d'une grande ville tout en gardant visage humain, en plein cœur de l'Europe. Récemment inscrite au patrimoine de l'Unesco, la ville compte des quartiers dans le plus pur style architectural des XVème et XVIème siècles où il fait bon flâner. Ce qui n'a pas empêché le développement de sites industriels et culturels contemporains.

Située à un carrefour européen naturel entre le Nord et le Sud, Lyon occupe une situation géographique idéale. Les grandes villes européennes sont à moins de deux heures d'avion de l'aéroport international de Lyon, Paris est joignable en deux heures avec le Train Grande Vitesse (TGV). Les Alpes et la Côte méditerranéenne sont également des destinations touristiques attractives et très faciles à atteindre.



Pour tout renseignement
Institut pour l'Etude de la Francophonie
et de la Mondialisation
La Direction des Etudes :
1, rue de l'Université - BP 0638
69239 Lyon cedex 02
Tél. : (33) 4 78 78 73 73
Télc. : (33) 4 78 78 73 74
Courriel : iframond@univ-lyon3.fr
<http://iframond.univ-lyon3.fr>



**Diplôme d'Université
"Etude de la Francophonie et de la Mondialisation"**

Année universitaire 2009-2010

DOSSIER DE CANDIDATURE



**Date limite de dépôt des dossiers :
Mercredi 17 février 2010**



**Institut pour l'Etude de la Francophonie et de la Mondialisation
Université Jean Moulin Lyon 3**

1, rue de l'Université – 69007 Lyon – BP 0638 – 69239 Lyon Cedex 02

Tél. : (33) 4 78 78 73 73 - Télécopie : (33) 4 78 78 73 74

Courriel : iframond@univ-lyon3.fr

<http://iframond.univ-lyon3.fr>

SOMMAIRE

● <i>Conditions de candidature et d'admission</i>	Page 3
● <i>Dossier de candidature</i>	Page 4
● <i>Calendrier</i>	Page 4
● <i>Renseignements personnels</i>	Page 5
● <i>Parcours académique</i>	Page 6
● <i>Parcours professionnel</i>	Page 7
● <i>Autres renseignements</i>	Page 8
● <i>Budget prévisionnel, à titre indicatif</i>	Page 9
● <i>Acceptation des conditions d'examen</i>	Page 10
● <i>Accusé de réception de votre dossier</i>	Page 11

► **Pour tout renseignement**

Institut pour l'Etude de la Francophonie et de la Mondialisation

Université Jean Moulin Lyon 3

1, rue de l'Université - BP 0638 - 69239 Lyon Cedex 02

Téléphone. : (33) 4 78 78 73 73 - Télécopie : (33) 4 78 78 73 74

Courriel : iframond@univ-lyon3.fr

<http://iframond.univ-lyon3.fr>

CONDITIONS DE CANDIDATURE ET D'ADMISSION

Le Diplôme d'Université "Etude de la Francophonie et de la Mondialisation" est un diplôme de troisième cycle ouvert aux candidats français et étrangers, et pour ces derniers plus particulièrement à ceux provenant des pays francophones :

► SOIT

titulaires d'un des diplômes suivants :

- diplôme français de master ou de maîtrise sanctionnant au moins quatre années d'études après le Baccalauréat,
- diplôme d'ingénieur figurant sur la liste officielle des écoles agréées,
- diplôme d'Ecole de Commerce,
- diplôme de pharmacien et de médecin,
- diplôme français ou étranger admis comme équivalent par la commission ad hoc.

► SOIT

- disposant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq années à un poste de responsabilité, sous réserve de la validation de leurs acquis professionnels par un jury ad hoc.

► LA PROCÉDURE D'ADMISSION EST LA SUIVANTE :

- La sélection des participants s'opère sur titres, en fonction de la qualité du dossier universitaire et sur examen du dossier de candidature par le Jury.
- Les candidats étrangers devront pouvoir attester de leur connaissance du français, qui éventuellement, pourra faire l'objet d'un test sur place, avant la sélection des dossiers par l'Université Jean Moulin – Lyon 3. Cette disposition ne s'applique pas dans les cas suivants : étudiants étrangers originaires d'un pays où le français est la langue officielle, étudiants étrangers ayant effectué au moins un an d'études supérieures en France, et ayant obtenu un diplôme de second cycle ou de niveau équivalent, étudiants étrangers ayant obtenu le diplôme supérieur de l'Alliance Française, étudiants étrangers titulaires du diplôme d'Etudes Universitaires françaises (DEUF) ou du diplôme d'introduction au droit français pour étudiants étrangers.
- Pour les candidats qui ne possèdent pas les diplômes permettant un accès de plein droit, l'admission est conditionnée par la validation de leurs acquis professionnels par un jury ad hoc et/ou par l'admission en équivalence de leurs diplômes.

DOSSIER DE CANDIDATURE

LE DOSSIER DE CANDIDATURE DEVRA COMPORTER LES PIÈCES SUIVANTES :

- ce dossier dûment rempli,
- la photocopie du ou des diplômes mentionnés ci-dessus,
- la photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile, à votre nom,
- 2 enveloppes (21 x 29,7 cm) autocollantes, mentionnant vos nom et adresse permanente,
- votre Curriculum Vitae,
- 4 photos d'identité,
- 1 fiche d'état civil et de nationalité ou à défaut un extrait d'acte de naissance,
- 1 lettre de motivation sur 2 pages recto maximum indiquant les raisons qui vous poussent à suivre l'enseignement de ce troisième cycle,
- S'il y a lieu, les attestations de vos employeurs, précisant notamment les fonctions exercées, avec dates de début et éventuellement de fin,
- 1 chèque ou un mandat postal de 30 euros, libellé à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université Jean Moulin - Lyon 3, pour participation aux frais d'envoi et frais annexes. **Cette somme ne sera en aucun cas remboursée,**
- si vous avez déjà été inscrit dans une université française, merci de nous communiquer une photocopie des cartes d'étudiant (cela afin de réduire les délais administratifs d'inscription).

CALENDRIER

- **Dépôt du dossier de candidature :**
Mercredi 17 février 2010 au plus tard
Chaque pièce du dossier est indispensable
N.B. Pensez à vous renseigner rapidement sur les conditions d'obtention éventuelle de votre visa (les délais sont parfois longs).
- **Sélection des candidats :**
Après examen des dossiers, chaque candidat est informé par courrier du résultat de la sélection, par conséquent de son admission éventuelle, courant mars 2010
- **Date de rentrée :**
Mercredi 14 avril 2010 (réunion de prérentrée le mardi 13 avril 2010)
- **Fin de la formation :**
Samedi 3 juillet 2010

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom :
Prénom(s) :
Nom de jeune fille :
Date et lieu de naissance :
Nationalité :
Situation de famille :
Si vous avez déjà étudié en France :
• Numéro de sécurité sociale :
• Numéro INE :



Adresse personnelle :
.....
.....
Téléphone : Télécopie :
Adresse électronique :

Etes-vous salarié(e) ? : Oui Non
Si oui, nature de l'emploi actuel :
.....
.....

Employeur :
Adresse professionnelle :
.....
Téléphone : Télécopie :
Adresse électronique :

PARCOURS ACADÉMIQUE

ÉTUDES SANCTIONNÉES PAR UN DIPLOME

Études secondaires :

Nom de l'établissement :

Lieu :

Date d'obtention du Baccalauréat :

Série : Mention :

Études supérieures :

Année d'inscription : Intitulé du diplôme :

Etablissement :

Nationalité du diplôme : Date d'obtention :

Joindre une photocopie des diplômes

Dernier diplôme obtenu :

Date et établissement de la première inscription dans l'enseignement supérieur en France :

.....

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES EFFECTUÉES (NON SANCTIONNÉES PAR UN DIPLOME)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

PARCOURS PROFESSIONNEL

Nom de l'employeur	Activité	Période et durée	Fonctions occupées

► **NB** : *Joindre les attestations d'employeurs, avec intitulés des fonctions exercées, dates de début et de fin, pour les cinq années précédentes*

AUTRES RENSEIGNEMENTS

- Quelle activité professionnelle ou quelle poursuite d'étude envisagez-vous après la formation ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Comment avez-vous connu cette formation :

Plaquette :

Lieu d'obtention :

Site internet :

Publicité :

Recherche personnelle :

Service formation de votre employeur :

Ancien étudiant d'Iframond

- Dans l'hypothèse où votre candidature serait retenue, comment pensez-vous pouvoir financer, totalement ou partiellement, vos frais de voyage, de scolarité et de séjour à Lyon ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

BUDGET PRÉVISIONNEL

À TITRE INDICATIF, POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2009-2010

■ Frais de scolarité :	Euro
- Droits de scolarité et de formation	900,00
- Frais d'envoi et frais annexes	30,00
- Droit de bibliothèque	30,00
- Médecine Préventive Universitaire	4,57
- Accès aux outils technologiques	39,00
- Sport	35,00
- Sécurité Sociale (si vous n'êtes pas ayant droit)	198,00
- Mutuelle (facultative)	

■ Frais mensuels :

- Logement (en résidence universitaire):	250,00
- Repas :	180,00
- Transport :	50,00

A titre d'information, les étudiants étrangers peuvent généralement prétendre à trois types de bourse :

■ Les bourses attribuées par le Gouvernement français.

Les demandes de bourse sont instruites par les services culturels des Ambassades de France à l'étranger ; pour plus d'information, consulter le Service culturel de l'Ambassade de France de votre pays ou le Ministère Français des Affaires Etrangères.

■ Les bourses attribuées par le Gouvernement ou une collectivité de votre pays d'origine ou par votre employeur. Dans certains pays, des organismes (fondations, établissements d'enseignement, ...) proposent également des financements. Pour plus d'information, consulter les services du Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur dans votre pays.

■ Les bourses attribuées par des organisations internationales ou des organisations non gouvernementales et en particulier les opérateurs francophones (OIF, AUF, AIMF). La liste de ces bourses est donnée dans le guide publié par l'Unesco : Etudes à l'étranger.

Les demandes de bourse doivent être présentées le plus rapidement possible. Nous vous engageons donc vivement à vous informer, dès réception du présent dossier, sur les possibilités d'octroi de bourse qui pourraient vous être offertes (bourses d'études, EGIDE, ...).

Votre hébergement en résidence universitaire est pris en charge par l'institut. Vous pouvez éventuellement, sur justificatif de vos revenus, obtenir l'exonération partielle des droits de scolarité.

ACCEPTATION DES CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLOME D'UNIVERSITÉ "Etude de la Francophonie et de la Mondialisation"

La présence à tous les séminaires, conférences et sorties de groupe **est obligatoire** et sera contrôlée. Il en est tenu compte dans la notation.

Chaque séminaire fera l'objet d'une évaluation notée sur 20. Les notes obtenues donneront lieu à une moyenne dite «note de séminaire» qui tiendra compte de l'assiduité aux cours.

Le mémoire élaboré par l'étudiant sera noté sur 20 et donnera lieu à une soutenance devant un jury.

Pour obtenir le diplôme, il faudra avoir **la moyenne sur 20 tant à la note de séminaire qu'à la note de mémoire (sans compensation possible entre les deux).**

Tout étudiant ayant, pour la somme note de séminaire et note de mémoire, une note égale ou supérieure à :

- 13/20 obtient la mention «assez bien» ;
- 15/20 obtient la mention «bien» ;
- 17/20 obtient la mention «très bien».

Je soussigné(e).....déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions de délivrance du D.U. « **ETUDE DE LA FRANCOPHONIE ET DE LA MONDIALISATION** »

Fait à :

Le :

Signature :

ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE VOTRE DOSSIER

Année universitaire 2009-2010

Diplôme d'Université " **Etude de la Francophonie et de la Mondialisation**"

Le responsable de "l'**Institut pour l'Etude de la Francophonie et de la Mondialisation**",
Université Jean Moulin - Lyon 3, certifie avoir reçu le dossier de candidature de :

Veillez remplir correctement les données ci-dessous :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Cadre réservé à l'Administration :

Fait à Lyon, le :

Cet accusé de réception ne vaut pas reconnaissance de titre



Institut pour l'Etude de la Francophonie et de la Mondialisation
Université Jean Moulin Lyon 3

1, rue de l'Université – 69007 Lyon – BP 0638 – 69239 Lyon Cedex 02
Tél. : (33) 4 78 78 73 73 - Télécopie : (33)4 78 78 73 74
Courriel : iframond@univ-lyon3.fr
<http://iframond.univ-lyon3.fr>